



Sécurité / L'UNSA Police demande la dotation de l'étui à port discret pour l'ensemble des policiers

Le vendredi 23 mars 2018, notre pays a été victime d'une nouvelle attaque terroriste. Cet évènement a relancé la volonté des policiers de porter leur arme « en tout temps », mais nombreux sont ceux qui nous ont alerté et fait part des difficultés qu'ils rencontraient dans le port de leur arme de dotation hors service.

Les fonctionnaires de police affectés en Sécurité Publique et à la PP ont été dotés des étuis à port discrets alors que d'autres ne le sont toujours pas.

Si des raisons budgétaires ont pu être invoquées, la menace terroriste reste malheureusement importante dans notre pays et le port de l'arme individuelle en tenue civile, doit s'effectuer dans des conditions optimales de sécurité et de discrétion.

« Si les policiers de la DCSP et de la PP ont bien été dotés de cet étui, rien ni personne ne peut justifier que les CRS, la PAF et d'autres directions ne le soient pas. L'administration n'a pas à faire de choix écartant une partie des policiers. L'UNSA Police exige que cette situation soit rapidement réglée. »

Philippe Capon
Secrétaire Général

L'UNSA Police saisit Monsieur Eric Morvan, DGPN.





UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com

<http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2018-33

Paris, le 03 avril 2018

Monsieur Eric MORVAN

Directeur Général de la Police Nationale

Place Beauvau

75008 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Le vendredi 23 mars 2018, notre pays a été victime d'une nouvelle attaque terroriste. Cet évènement a relancé la volonté des policiers de porter leur arme « en tout temps », mais nombreux sont ceux qui nous ont alerté et fait part des difficultés qu'ils rencontraient dans le port de leur arme de dotation hors service.

Les fonctionnaires de police affectés en Sécurité Publique et à la PP ont été dotés **des étuis à port discrets alors que d'autres ne le sont toujours pas.**

Pourtant, depuis de nombreux mois les fonctionnaires des autres services de Police et plus particulièrement ceux affectés en CRS, en PAF et dans les services centraux ont fait un choix dans les étuis qui leur ont été proposés.

Si des raisons budgétaires ont pu être invoquées, la menace terroriste reste malheureusement importante dans notre pays et le port de l'arme individuelle en tenue civile, doit s'effectuer dans des conditions optimales de sécurité et de discrétion.

C'est pourquoi, je sollicite que l'ensemble des fonctionnaires de police qui ont formulés une demande de port de leur arme hors service puissent être dotés très rapidement d'un étui à port discret et que cette mesure puisse enfin être uniformisée pour tous.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Cordialement

Philippe CAPON

Secrétaire Général
UNSA POLICE